



Amnesty International

DOCUMENT PUBLIC

***Condamnations à mort
et exécutions recensées en 2002***

Embargo :

11 avril 2003

index AI : ACT 51/001/2003

•

ÉFAI

•

Condamnations à mort et exécutions recensées en 2002

Au cours de l'année 2002, au moins 1 526 prisonniers ont été exécutés dans 31 pays et territoires et 3 248 personnes, sinon plus, ont été condamnées à mort dans 67 pays et territoires. Ces chiffres reflètent uniquement les cas dont Amnesty International a eu connaissance et sont certainement en deçà de la réalité.

D'après les informations recueillies par l'organisation, les pays et territoires dans lesquels des condamnations à mort ont été prononcées au cours de l'année 2002 sont les suivants :

AFGHANISTAN	CORÉE DU SUD	INDONÉSIE
ALGÉRIE	CUBA	IRAK
ARABIE SAOUDITE	ÉGYPTE	IRAN
ARMÉNIE	ÉMIRATS ARABES UNIS	JAMAÏQUE
AUTORITÉ PALESTINIENNE	ÉTATS-UNIS	JAPON
BAHAMAS	ÉTHIOPIE	JORDANIE
BANGLADESH	FIDJI	KAZAKHSTAN
BURUNDI	GHANA	KENYA
CAMEROUN	GRENADE	KIRGHIZISTAN
CHINE	GUYANA	KOWEÏT
CORÉE DU NORD	INDE	LAOS
		LIBAN

LIBYE	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	TADJIKISTAN
MALAISIE	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)	TAIWAN
MALAWI	RWANDA	TANZANIE
MAROC	SAINTE-LUCIE	THAÏLANDE
MAURITANIE	SAMOA	TOGO
MYANMAR	SINGAPOUR	TRINITÉ-ET-TOBAGO
NIGERIA	SOMALIE	TURQUIE
OUGANDA	SOUDAN	VIÊT-NAM
OUZBÉKISTAN	SRI LANKA	YÉMEN
PAKISTAN	SYRIE	ZAMBIE
PHILIPPINES		ZIMBABWE
QATAR		

À la connaissance d'Amnesty International, les pays et territoires dans lesquels des condamnés à mort ont été exécutés au cours de l'année 2002 sont les suivants :

ARABIE SAOUDITE	INDE	PAKISTAN
AUTORITÉ PALESTINIENNE	IRAK	SINGAPOUR
BIÉLORUSSIE	IRAN	SOMALIE
CHINE	JAPON	SOUDAN
CORÉE DU NORD	JORDANIE	SYRIE
ÉGYPTE	KAZAKHSTAN	TADJIKISTAN
ÉMIRATS ARABES UNIS	KOWEÏT	TAIWAN
ÉTATS-UNIS	MALAISIE	THAÏLANDE
GUINÉE ÉQUATORIALE	NIGERIA	VIÊT-NAM
	OUGANDA	YÉMEN
	OUZBÉKISTAN	ZIMBABWE

Comme les années précédentes, la grande majorité des exécutions qui ont eu lieu dans le monde se sont déroulées dans une petite poignée de pays. Au cours de l'année 2002, 81 p. cent des exécutions recensées ont eu lieu en Chine, aux États-Unis et en Iran. En Chine, selon les informations limitées et fragmentaires dont disposait Amnesty International à la fin de l'année, au moins 1 060 personnes ont été exécutées, mais ce chiffre est vraisemblablement très en deçà de la réalité. Au moins 113 personnes ont été exécutées en Iran. Enfin, 71 condamnés à mort ont été tués aux États-Unis.

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre Death Sentences and Executions in 2002.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI – avril 2003.

Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI – IS documents.

Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :
